



ORDRE DU JOUR SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE À 19 H 00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 1.2 SUSPENSION DE LA SÉANCE
- 1.3 REPRISE DE LA SÉANCE
- 2 PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

3. ORDRE DU JOUR

- 3.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 décembre 2022

4. PROCÈS-VERBAL

- 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2022 et de la séance extraordinaire du 7 décembre 2022 à 17 h 30

5. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 5.1 Rapport de la trésorière sur les dépenses autorisées en vertu du règlement 77-2018 - Règlement sur l'administration des finances
- 5.2 Dépôt du rapport de la Direction des ressources humaines sur les mouvements de personnel
- 5.3 Dépôt du compte rendu de la Direction des travaux publics pour la commission de circulation
- 5.4 Dépôt du compte rendu de la rencontre du 29 juin 2022 de la Commission des loisirs, des sports et de la culture.
- 5.5 Dépôt du Registre des dons, marques d'hospitalité ou autres avantages d'une valeur supérieure à 200 \$ et reçus par un membre du Conseil
- 5.6 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil

6. RAPPORT DES SERVICES

- 6.1 Contribution monétaire de 428 700 \$ aux fins de l'établissement, du maintien ou de l'amélioration de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels pour l'immeuble sis sur l'avenue Marien, connu et désigné comme étant le lot 3 297 128 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 6.2 Transfert budgétaire des montants alloués au programme Rénovation Québec pour l'année 2022-2023
- 6.3 Dérogations mineures pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 251 695 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sis au 42, avenue Broadway
- 6.4 Modification d'un projet de construction de 109 logements dans le cadre du PIIA pour l'immeuble connu et désigné comme étant les lots 1 251 964 et 1 252 121 à 1 252 128 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sis au 37, avenue Broadway
- 6.5 Révision et renouvellement de la convention de partenariat et du bail de la gestion du Centre récréatif Édouard-Rivet avec la Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles inc.
- 6.6 Assujettissement des lots 1 250 926, 1 250 927, 1 250 990, 1 251 230, 1 251 234, 1 251 941 et 4 680 035 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, au droit de préemption
- 6.7 Manifestation d'intérêt de la Ville de Montréal-Est à participer au programme Rénovation Québec pour l'année 2023-2024
- 6.8 Consentement à la rédaction d'une promesse de servitude bilatérale entre la Ville de Montréal et la Ville de Montréal-Est à des fins de parc régional pour la création d'un tracé du Corridor vert de l'Est
- 6.9 Paiement de 937,50 \$ plus taxes pour l'utilisation du gymnase du Centre récréatif Édouard-Rivet par le Service de police de Ville de Montréal (SPVM) à la Société Ressources loisirs de Pointe-aux-Trembles inc.
- 6.10 Modification à l'entente entre la Ville de Montréal-Est et MET-HB 1 PROPRIÉTÉS S.E.C.



pour le projet 40NETZERO

7. RÈGLEMENT

- 7.1 Avis de motion - Règlement modifiant le règlement 738 - Règlement concernant les chiens, chats et autres animaux afin de modifier les normes relatives aux chats et d'augmenter certaines amendes en cas d'infraction
- 7.2 Dépôt du projet de règlement PR22-56 - Règlement modifiant le règlement 738 – Règlement concernant les chiens, chats et autres animaux afin de modifier les normes relatives aux chats et d'augmenter certaines amendes en cas d'infraction.
- 7.3 Avis de motion - Règlement sur le colportage de la Ville de Montréal-Est
- 7.4 Dépôt du projet de règlement PR22-57 - Règlement sur le colportage de la Ville de Montréal-Est
- 7.5 Adoption - règlement 739-12 - Règlement modifiant le règlement 739 - *Règlement sur les nuisances et le bon ordre afin de permettre certaines activités aux endroits prévus à cette fin*
- 7.6 Adoption - règlement 98-2023 - *Règlement sur les taxes et les compensations pour l'année 2023*
- 7.7 Adoption - règlement R14-102-1-2 - Règlement modifiant le règlement R14-102-1 - *Règlement concernant la régie interne du conseil de ville de Montréal-Est afin de préciser les modalités de la période de questions*

8. CONTRAT

- 8.1 Reconduction du contrat DSAI 2018-03 - Services professionnels pour l'impartition de la gestion du parc informatique
- 8.2 Contrats d'entretien et de soutien des applications (CESA) du fournisseur PG Solutions Inc. pour l'année 2023
- 8.3 Contrat - PPU pour le secteur centre-ville/Broadway - 55 762,88 \$ taxes incluses

9. PERSONNEL

- 9.1 Permanence de monsieur Marc Jalbert à titre de directeur de la direction des sports, loisirs, culture et vie communautaire
- 9.2 Désignation de madame Louise Chartrand à titre de trésorière adjointe suppléante
- 9.3 Modification à la Politique de reconnaissance des employés
- 9.4 Approbation de la lettre d'entente ME 2022-003 intervenue avec le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP - 429) relativement à l'évaluation du poste d'agent d'approvisionnement et la création du poste d'acheteur-magasinier au sein de la Direction des travaux publics et génie
- 9.5 Réévaluation des besoins de personnel au sein de la Direction générale
- 9.6 Amendement au plan d'effectif de la Ville de Montréal-Est par la création et le comblement d'un poste col blanc de bibliotechnicien(ne), groupe I; et par l'abolition d'un poste col blanc d'aide bibliothécaire, groupe D.
- 9.7 Modification au plan d'effectif des cols blancs de la Ville de Montréal-Est

10. AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS

- 10.1 Don à Juni-Sport pour une compétition de powerchair soccer

11. DIVERS

- 11.1 Aucun

12. AFFAIRE NOUVELLE

- 12.1 Aucun

13 PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

14 LEVÉE DE LA SÉANCE